

ANNEXE – GESTION DES EFFECTIFS

Coordonnées et résumé des règles de convention collective

Ex-établissement Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie

<p>Équipe de gestion des effectifs de l'ex-établissement Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie (Le Centre Jean-Patrice-Chiasson et points de service d'East Angus, de Windsor, de Magog, de Lac-Mégantic, de Coaticook et d'Asbestos) 500, rue Murray, Sherbrooke, J1G 2K6</p>
<p>Personnes-ressources Numéro de téléphone : 819-780-2220 Katia Couture, technicienne en administration : poste 47146</p>

SUJETS	CSN (catégories 1, 2, 3 et 4)
Disponibilité minimale à l'embauche	Pour les trois premiers mois : adaptée aux besoins de l'employeur
Particularités	N/A
Modification de la disponibilité et fréquence	Une fois par période de trois mois avec préavis de 14 jours
Disponibilité minimale obligatoire	Mois de juin, juillet et août ainsi que du 15 décembre au 15 janvier : 2 jours/semaine dont 1 fds sur 2
Sorties des horaires	N/A
Disponibilité de temps supplémentaire	Expression de disponibilité par formulaire sur base volontaire et modifiable en tout temps selon les modalités
Modalités de fonctionnement de la liste de rappel	<u>Délais de retour d'appels en cours d'horaire</u> Délai raisonnable
Particularité	N/A
Négligence de disponibilité	*Non-retour d'appels dans les délais *Refus de quart *Absence non motivée
En cas d'absence	Aviser votre gestionnaire durant les heures ouvrables du lundi au vendredi
En cas d'absence à l'extérieur des heures ouvrables	Faire localiser le coordonnateur d'activités où vous être prévu pour justifier votre motif d'absence